



Bulex®

Toujours à vos côtés

Manuel d'installation et d'utilisation

AQGAS 130; 160; 190



Sommaire

1	Remarques relatives à la documentation	4	8	Recyclage et mise au rebut	23
1.1	Conservation des documents.....	4	9	Garantie et service après-vente	23
1.2	Symboles utilisés	4	9.1	Conditions de garantie	23
1.3	Validité de la notice.....	4	9.2	Service après-vente.....	23
1.4	Marquage CE.....	4	10	Caractéristiques techniques	24
1.5	Plaque signalétique.....	4			
2	Description de l'appareil	5			
2.1	Vue d'ensemble des modèles.....	5			
2.2	Utilisation conforme de l'appareil.....	5			
3	Sécurité	6			
3.1	Consignes de sécurité et mises en garde.....	6			
3.2	Consignes générales de sécurité	6			
3.3	Prescriptions, normes et directives.....	7			
4	Utilisation	8			
4.1	Opérations préalables à la mise en fonctionnement du boiler	8			
4.2	Mise en fonctionnement du boiler.....	8			
4.3	Réglage de la température de l'eau	9			
4.4	Mise hors fonctionnement du boiler	9			
4.5	Protection antigel	9			
4.6	Entretien	10			
4.7	Remise en marche en cas de défaillance.....	10			
4.8	Remise en marche en cas d'arrêt sous l'effet du capteur des gaz de combustion	10			
5	Installation	11			
5.1	Préalable	11			
5.2	Dimensions	11			
5.3	Montage.....	11			
5.4	Raccordement de la conduite de gaz.....	12			
5.5	Raccordement des conduites d'eau.....	12			
5.6	Raccordement du tube des gaz de combustion	13			
5.7	Montage du capteur des gaz de combustion.....	14			
5.8	Procédure en cas de défaillance du capteur des gaz de combustion	14			
5.9	Restauration du fonctionnement de l'appareil.....	14			
6	Réglage du gaz	16			
6.1	Procédure de changement de gaz.....	16			
6.2	Contrôle de la pression de raccordement dynamique	16			
6.3	Réglage de la veilleuse	17			
6.4	Contrôle du réglage du gaz naturel (méthode volumétrique).....	18			
6.5	Contrôle du fonctionnement.....	19			
7	Inspection/maintenance	20			
7.1	Contrôle de l'anode de protection	20			
7.2	Nettoyage du brûleur et du coupe-tirage antirefouleur	20			
7.3	Nettoyage de la cuve interne.....	22			
7.4	Test de fonctionnement	22			

NB: Montage und Bedienungsanleitungen sind verfügbar in Deutsche Sprache

1 Remarques relatives à la documentation

1 Remarques relatives à la documentation

Les consignes suivantes vous permettront de vous orienter dans l'ensemble de la documentation. D'autres documents sont valables en complément de cette notice d'utilisation et d'installation.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages imputables au non-respect de ces notices.

Note à l'utilisateur de l'appareil : avant d'utiliser l'appareil, lisez tout particulièrement les chapitres

- Remarques relatives à la documentation
- Sécurité
- Utilisation
- Recyclage et mise au rebut

avec la plus grande attention.

Les autres chapitres de cette notice s'adressent à l'installateur spécialisé en charge du montage initial.

Respect des documents applicables

- > Lors de l'installation comme de l'utilisation du boiler, il est impératif de se conformer à l'ensemble des notices d'utilisation et d'installation des composants et éléments de l'installation.

Ces notices d'utilisation et d'installation sont jointes aux composants respectifs de l'installation et aux éléments complémentaires.

- > Conformez-vous en outre à toutes les notices d'utilisation qui accompagnent les composants de l'installation.

1.1 Conservation des documents

- > Remettez cette notice d'utilisation et d'installation ainsi que tous les documents applicables et les éventuels outils à l'utilisateur de l'installation.

Celui-ci est tenu de les conserver afin que les notices et les outils soient disponibles en cas de besoin.

1.2 Symboles utilisés

Les symboles utilisés dans le texte sont expliqués ci-après.



Symbole signalant une remarque et des informations utiles

- > Symbole représentant une action requise

1.3 Validité de la notice

Cette notice s'applique exclusivement aux modèles suivants :

Désignation	Référence d'article
AQGAS C130N	0010014255
AQGAS C130L	0010014256
AQGAS C160N	0010014257
AQGAS C160L	0010014258
AQGAS C190N	0010014259
AQGAS C190L	0010014260

1.1 Références d'articles

1.4 Marquage CE

Le marquage CE atteste que les appareils figurant dans la vue d'ensemble des modèles sont conformes à la directive relative aux appareils à gaz (2009/142/CEE).

1.5 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur la tôle de l'habillage, à l'avant de l'appareil.

2 Description de l'appareil

2.1 Vue d'ensemble des modèles

Type AQGAS	Pays de destination Désignation ISO 3166	Catégorie d'homologation	Gaz (réglage d'usine)	Capacité nominale V _s [dm ³ (l)]	Puissance calorifique nominale P _n [kW]	Charge thermique nominale Q _n [kW]	Lettre-code
AQGAS 130N AQGAS 160N AQGAS 190N	BE (Belgique)	I _{2E+} Type B _{11BS}	E+ G20 20 mbar/hPa (gaz naturel)	130 160 188	6,30 7,25 8,20	7,00 8,00 9,00	H

2.1 Vue d'ensemble des modèles, appareils au gaz naturel

Type AQGAS	Pays de destination Désignation ISO 3166	Catégorie d'homologation	Gaz (réglage d'usine)	Capacité nominale V _s [dm ³ (l)]	Puissance calorifique nominale P _n [kW]	Charge thermique nominale Q _n [kW]	Lettre-code
AQGAS 130L AQGAS 160L AQGAS 190L	BE (Belgique)	I ₃₊ Type B _{11BS}	3+ G31 28-30 mbar/hPa (gaz propane)	130 160 188	6,30 7,25 7,65	7,00 8,00 8,50	B

2.2 Vue d'ensemble des modèles, appareils au gaz propane.

2.2 Utilisation conforme de l'appareil

Les boilers Bulex AQGAS ont été conçus selon les techniques et les règles de sécurité en vigueur. Une utilisation incorrecte ou non conforme peut représenter un danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou d'un tiers, ou causer des dommages sur l'appareil et d'autres biens matériels.

Le boiler à gaz AQGAS Bulex est un boiler sur pieds à chauffage direct destiné à un système en circuit fermé (résistant à la pression). Il est équipé d'un brûleur à gaz (gaz naturel). Il a été spécialement conçu pour l'approvisionnement en eau chaude des appartements et bâtiments individuels et collectifs, cafés-restaurants etc., en associant économies et confort. Le boiler à gaz à accumulateur AQGAS peut être installé à l'intérieur même du logement, dans une pièce en sous-sol, un débarras ou une pièce multiusage, à condition de respecter les instructions de la notice.

Toute utilisation autre que celle décrite dans la présente notice ou au-delà du cadre stipulé dans la notice sera considérée comme non conforme. Toute utilisation directement commerciale et industrielle sera également considérée comme non conforme. Le constructeur/fournisseur décline toute responsabilité pour les dommages en résultant.

L'utilisateur en assume alors l'entière responsabilité.

L'utilisation conforme de l'appareil suppose :

- le respect des notices d'utilisation, d'installation et de maintenance du produit Bulex ainsi que des autres composants et éléments de l'installation
- le respect de toutes les conditions d'inspection et de maintenance qui figurent dans les notices.

Attention !

Toute utilisation non conforme est interdite.





3 Sécurité

3.1 Consignes de sécurité et mises en garde

Lors de l'utilisation et de l'installation, respectez les consignes générales de sécurité et les mises en garde précédant chacune des opérations.

3.1.1 Classification des mises en garde liées aux opérations

Les mises en garde liées aux opérations sont graduées à l'aide de symboles associés à des mots-indicateurs, qui signalent le niveau de gravité du risque encouru :

Symbole d'avertissement	Mot-indicateur	Explication
	Danger !	Danger de mort imminent ou risque de blessures graves
	Danger !	Danger de mort par électrocution
	Avertissement !	Risque de blessures légères
	Attention !	Risque de dommages matériels ou de menace pour l'environnement

3.2 Consignes générales de sécurité

Installation et réglage

Seul un installateur spécialisé est habilité à installer l'appareil. Cet installateur doit respecter les prescriptions, les règles et les directives en vigueur. Il est aussi responsable de l'inspection/la maintenance et de la réparation de l'appareil, tout comme de la modification du réglage de la quantité de gaz.

Comportement à adopter en urgence en cas d'odeur de gaz

En cas de dysfonctionnement, il peut y avoir une odeur de gaz, accompagnée d'un risque d'intoxication ou d'explosion. En présence d'une odeur de gaz à l'intérieur de bâtiments, veuillez observer la procédure suivante :

- > Évitez les pièces où règne une odeur de gaz.
- > Si possible, ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- > Évitez les flammes nues (par ex. briquet ou allumettes).
- > Ne fumez pas.

- > N'utilisez aucun interrupteur électrique, aucune prise de secteur, aucune sonnette, aucun téléphone ou autre interphone dans la maison.
- > Fermez le dispositif d'arrêt principal du compteur de gaz ou le dispositif de coupure principal.
- > Si possible, fermez le robinet d'arrêt de gaz de l'appareil.
- > Prévenez les autres habitants en les appelant ou en frappant à leur porte.
- > Quittez le bâtiment.
- > En cas de fuite audible de gaz, quittez immédiatement le bâtiment et empêchez toute personne d'entrer.
- > Prévenez les pompiers et la police depuis l'extérieur du bâtiment.
- > Prévenez le fournisseur de gaz depuis un téléphone situé hors de la maison.

Comportement à adopter en urgence en cas d'odeur de gaz

En cas de dysfonctionnement, il peut y avoir une odeur de gaz de combustion, accompagnée d'un risque d'intoxication. En présence d'une odeur de gaz de combustion à l'intérieur de bâtiments, veuillez observer la procédure suivante :

- > Ouvrez les portes et les fenêtres en grand pour créer des courants d'air.
- > Éteignez le boiler.

Prévention des risques inhérents à des modifications non autorisées

Il est formellement interdit d'apporter des modifications :

- au niveau de l'appareil
- au niveau des conduites d'arrivée
- au niveau des conduites d'évacuation des gaz de combustion.

Cette interdiction de modification concerne aussi les éléments de construction autour de l'appareil, car des changements à ce niveau pourraient compromettre sa sécurité de fonctionnement.

Quelques exemples :

- Il est interdit de boucher les ouvertures d'aération ou de ventilation au niveau des portes, des plafonds, des fenêtres et des murs, même provisoirement. Il est notamment interdit de couvrir les ouvertures de ventilation avec des morceaux de tissu et autres objets similaires. En cas de pose de revêtement de sol, veillez à ne pas obturer ou réduire les ouvertures de ventilation situées en bas des portes.
- Il ne faut surtout pas gêner l'arrivée d'air frais qui alimente l'appareil. Il convient donc de bien sélectionner l'éventuel emplacement de montage d'une armoire, d'étagères ou autre. La conception de la protection type armoire de votre appareil est soumise à des prescriptions particulières. Renseignez-vous auprès de votre installateur si vous envisagez le montage d'une telle protection.
- Les ouvertures d'arrivée d'air et d'évacuation des gaz de combustion au niveau des façades ne doivent surtout pas être bouchées. Veillez à retirer les protections placées sur les ouvertures en cas de travaux effectués sur la façade extérieure.

- Ne placez pas d'autres appareils de chauffage, de production d'eau chaude, d'aération, de sèche-linge ou de hotte aspirante, par exemple, à proximité de l'appareil sans consulter au préalable votre installateur spécialisé.
- Veillez à ce que l'appareil bénéficie d'une alimentation en air de combustion suffisante en conformité avec la norme NBN D 51003.

Il est impératif de faire appel à un installateur agréé pour toute modification au niveau de l'appareil ou dans l'environnement de l'appareil !

Prévention des risques d'explosion

- > Il est interdit d'utiliser ou de stocker des produits explosifs ou facilement inflammables (comme de l'essence ou des peintures) dans le local de montage de l'appareil.

Prévention des risques de brûlures

- > L'eau qui s'écoule des robinets de puisage risque d'être chaude.
- > Le capot de protection qui se trouve devant le brûleur peut lui aussi devenir très chaud.
- > Veillez à ce que les enfants en bas âge se tiennent à distance des robinetteries et du boiler.

De l'eau chaude risque de s'écouler de la conduite du groupe de sécurité lorsque l'appareil monte en température.

- > Veillez à ce que la conduite d'écoulement du groupe de sécurité ne soit jamais bouchée.

Conduite à tenir en cas de dommages au niveau de l'appareil

- > Si vous constatez le moindre dommage au niveau du boiler, éteignez immédiatement l'appareil.
- > Contactez votre installateur.
- > N'essayez pas d'intervenir par vous-même.

Prévention des dommages en cas de fuite

- > En cas de fuite au niveau des conduites d'eau chaude entre l'appareil et les points de puisage, fermez immédiatement les soupapes d'arrêt d'eau froide de l'appareil.
- > Faites colmater la fuite par votre installateur.

Prévention des dommages en cas de corrosion

Il est interdit d'utiliser les produits suivants à proximité de l'appareil : aérosols, solvants, détergents chlorés, peintures, colles etc. Ces produits risquent, dans des conditions défavorables, de provoquer un phénomène de corrosion, y compris dans les conduits des gaz de combustion.

Prévention des dommages causés par le gel

Il ne faut jamais totalement arrêter le boiler pour pouvoir bénéficier de toutes les fonctions de sécurité. Si vous devez laisser l'appareil dans un local non chauffé et exposé au gel pendant une période prolongée, il est impératif de le vidanger entièrement.

3.3 Prescriptions, normes et directives

L'installation, la première mise en service et l'entretien de votre appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires, selon les règles de l'art et les directives en vigueur, notamment :

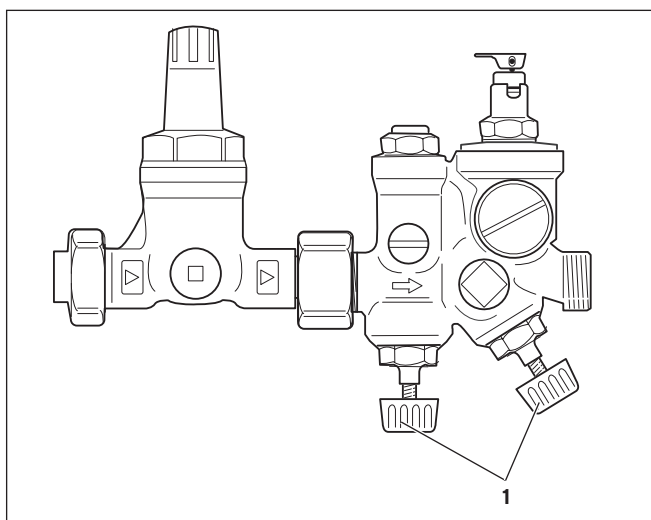
- Les directives existantes de la compagnie d'eau et les directives BELGAQUA
- Les normes NBN concernant l'alimentation en eau potable sous lequel la NBN E 29-804
- La norme Belge NBN D 51-003 pour des installations alimentées en gaz combustible plus léger que l'air
- NBN B 61002
- Pour propane NBN D 006
- Les normes NBN pour appareils électro-ménagers, notamment :
 - NBN C 73-335-30
 - NBN C 73-335-35
 - NBN 18-300
 - NBN 92-101 ...etc.
- Les directives ARAB-AREI
- Lors d'une première mise en route, l'installateur doit contrôler les raccordements de gaz et d'eau de l'installation ainsi que l'évacuation des gaz de combustion.

4 Utilisation

4 Utilisation

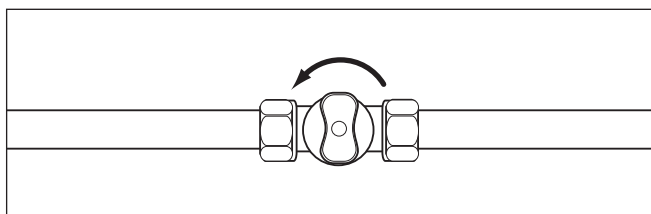
Cette section s'adresse principalement à l'utilisateur de l'appareil et donne des informations sur l'utilisation du boiler.

4.1 Opérations préalables à la mise en fonctionnement du boiler



4.1 Ouverture des robinets d'arrêt d'eau froide

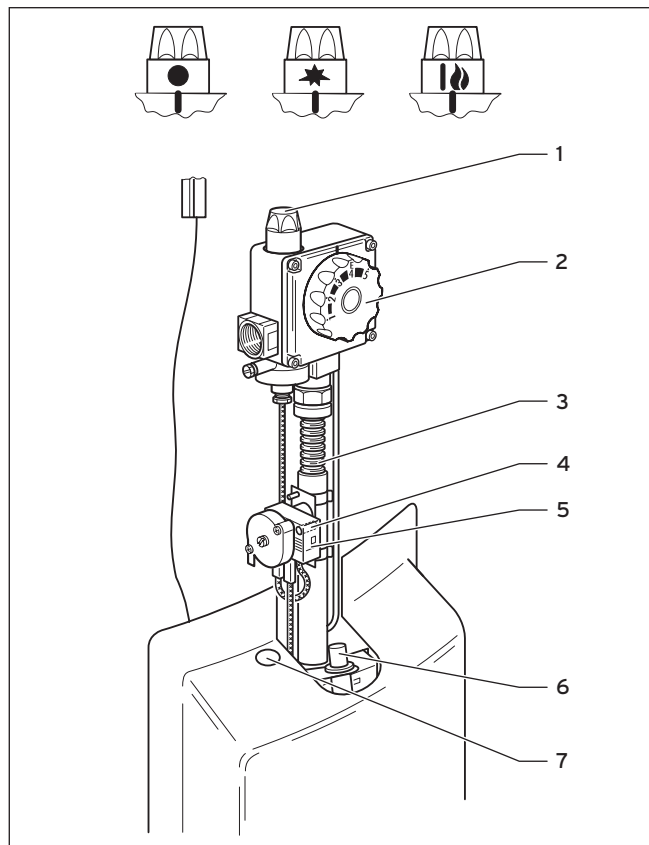
- Ouvrez les robinets d'arrêt d'eau froide (1) en les tournant à fond vers la gauche.
- Ouvrez ensuite un point de puisage d'eau chaude et attendez que l'eau coule pour vous assurer que le boiler est bien rempli d'eau.



4.2 Ouverture du robinet d'arrêt du gaz

- Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz. Pour cela, tournez-le à fond vers la gauche.

4.2 Mise en fonctionnement du boiler



4.3 Mise en marche du brûleur

Légende

- 1 Bouton de commande
- 2 Sélecteur de température
- 3 Tuyau d'amenée de gaz vers le brûleur
- 4 Bouton de déverrouillage
- 5 Limiteur de température
- 6 Allumeur piézo-électrique
- 7 Ouverture du capot de protection


- Mettez le sélecteur de température (2) en position "E" = 60°C (le "E" se trouve au-dessus du chiffre "4").
- Ensuite, appuyez sur le bouton de commande (1), amenez-le en position d'allumage ★ et maintenez votre le bouton enfoncé.
- Exercez plusieurs pressions brèves sur l'allumeur piézo-électrique (6), jusqu'à ce que la veilleuse apparaisse.
- La veilleuse est visible dans l'ouverture supérieure du capot de protection (7).
- Maintenez le bouton de commande (1) enfoncé pendant 10 secondes environ.
- Si la veilleuse s'éteint, patientez environ 1 minute.

**Danger !****Risques de brûlures en cas de déflagration !**

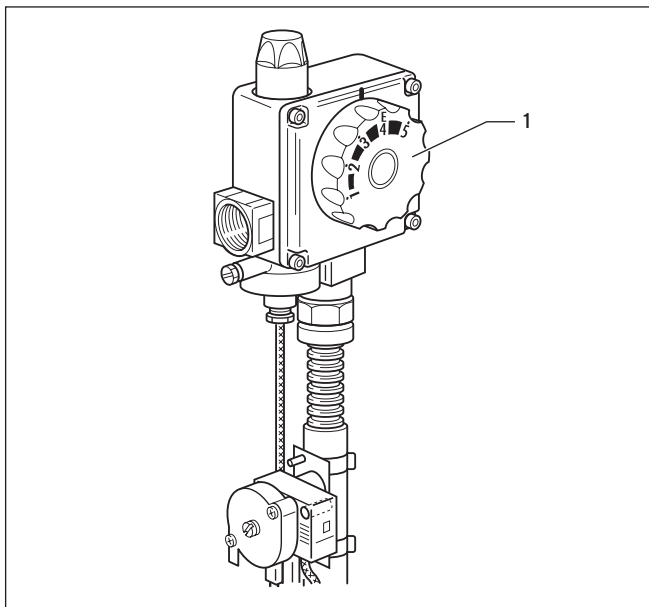
Si la veilleuse s'éteint à l'issue du processus d'allumage, il peut y avoir une faible fuite de gaz. Si vous n'attendez pas avant d'effectuer une nouvelle tentative d'allumage avec le bouton de commande, vous risquez, dans le pire des cas, de provoquer une déflagration et d'être exposé à un jet de flamme.

- En cas d'extinction de la veilleuse, il est impératif de patienter environ 1 minute avant de tourner et d'enfoncer à nouveau le bouton de commande.

- Reprenez la procédure d'allumage dans son ensemble.
- Une fois que la veilleuse brûle, ramenez le bouton de commande (1) en position **I**.

Le bouton de commande se met en position  lorsque vous le relâchez. Le brûleur principal se met alors en marche.

4.3 Réglage de la température de l'eau



4.4 Réglage de la température de l'eau

La température se règle avec le sélecteur de température (1). Elle est réglable en continu dans une plage allant d'environ 40°C (repère "1" en haut) à environ 70°C (repère "5" en haut), en passant par 60°C (repère "E" en haut). Pour des raisons d'économies et d'hygiène (notamment à cause des légionnelles), nous recommandons de régler la température sur "E" (env. 60°C).

Dans les installations avec de grandes longueurs de canalisations (par ex. hôpitaux, maisons de retraite, bâtiments collectifs), il est impératif de régler la température de l'eau sur 70°C (position "5"). Cela vaut également pour les installations à boilers multiples dès lors que leur capacité cumulée est supérieure à 400 l.

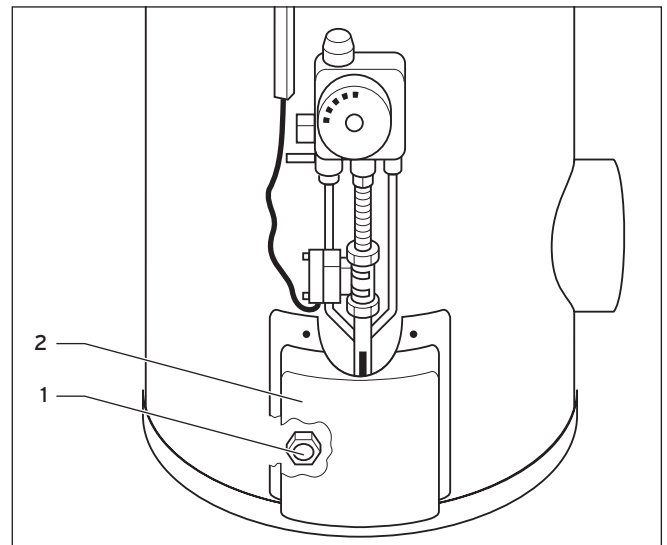


Le boiler se met en marche automatiquement dès que la température de l'eau devient inférieure à celle que vous avez réglée avec le bouton de commande (→ fig. 4.3, rep. 1) et s'arrête dès que la température souhaitée est atteinte.

4.4 Mise hors fonctionnement du boiler

- Tournez le bouton de commande (→ fig. 4.3, rep. 1) en appuyant légèrement dessus et amenez-le en position "Arrêt" ●.
- Fermez le robinet d'arrêt du gaz.

4.5 Protection antigel



4.5 Vidange du boiler

Si le local de montage est exposé au gel, il faut laisser le boiler en fonctionnement. Si vous ne voulez pas le laisser en fonctionnement, il faut le vidanger après l'avoir mis à l'arrêt. Pour cela, procédez comme suit :

- Fermez les vannes d'arrêt d'eau froide.
- Fermez le robinet d'arrêt du gaz.
- Retirez le capot de protection (2) du brûleur et ouvrez la vanne de vidange (1) qui se trouve en-dessous. Ouvrez aussi un point de puisage d'eau chaude et laissez l'eau couler jusqu'à ce que le boiler soit totalement vide.

4 Utilisation

4.6 Entretien



Attention !

Risques de dommages si l'entretien n'est pas effectué correctement !

Des détergents inadaptés risquent de provoquer des dommages au niveau des parties extérieures et de l'habillage du boiler. N'utilisez pas de détergent abrasif ou corrosif (produits abrasifs, essence etc.).

- Nettoyez le boiler avec un chiffon humide, éventuellement humecté d'eau savonneuse.

4.7 Remise en marche en cas de défaillance

Si le boiler ne se remet pas en marche automatiquement à cause d'une défaillance, vous pouvez essayer de le rallumer.

- Mettez le bouton de commande en position "Arrêt" ● (→ fig. 4.3, rep. 1).
- Patientez 1 minute environ après avoir éteint le boiler.
- Mettez l'appareil en marche (→ chap. 4.2).



Danger !

Danger de mort en cas de dysfonctionnement !

Un appareil qui s'arrête à plusieurs reprises peut présenter un risque.

- Mettez l'appareil hors fonctionnement.
- Fermez le robinet d'arrêt du gaz.
- Contactez votre société d'installation pour qu'elle remédie au problème.

4.8 Remise en marche en cas d'arrêt sous l'effet du capteur des gaz de combustion



Danger !

Risque d'intoxication en l'absence de dispositif de surveillance des gaz de combustion !
Si le capteur des gaz de combustion est désactivé, le brûleur ne s'arrête pas automatiquement en présence d'une fuite de gaz de combustion.

- Il ne faut surtout pas désactiver le capteur des gaz de combustion.

L'AQGAS Bulex est équipé d'un capteur des gaz de combustion. Ce capteur surveille l'évacuation des gaz de combustion. Il se trouve dans le coupe-tirage antirefouleur et il est associé à une sonde de température. Le capteur des gaz de combustion coupe automatiquement le brûleur en cas de fuite de gaz de combustion dans le local de montage. Il peut y avoir des fuites en cas de dysfonctionnement transitoire de l'installation des gaz de combustion ou de vents violents.

En cas de défaillance ponctuelle, la remise en marche s'effectue de la façon suivante :

- Mettez le bouton de commande en position "Arrêt" ● (→ fig. 4.3, rep. 1).
- Appuyez sur le bouton de déverrouillage (→ fig. 4.3, rep. 4).
- Mettez l'appareil en marche (→ chap. 4.2).



Danger !

Danger de mort en cas de dysfonctionnement !

Un appareil qui s'arrête à plusieurs reprises peut présenter un risque.

- Mettez l'appareil hors fonctionnement.
- Fermez le robinet d'arrêt du gaz.
- Contactez votre installateur pour qu'il remédie au problème.

- En cas de défaillance répétée de l'installation des gaz de combustion, vérifiez l'alimentation en air de combustion et la bonne évacuation des gaz de combustion.

5 Installation

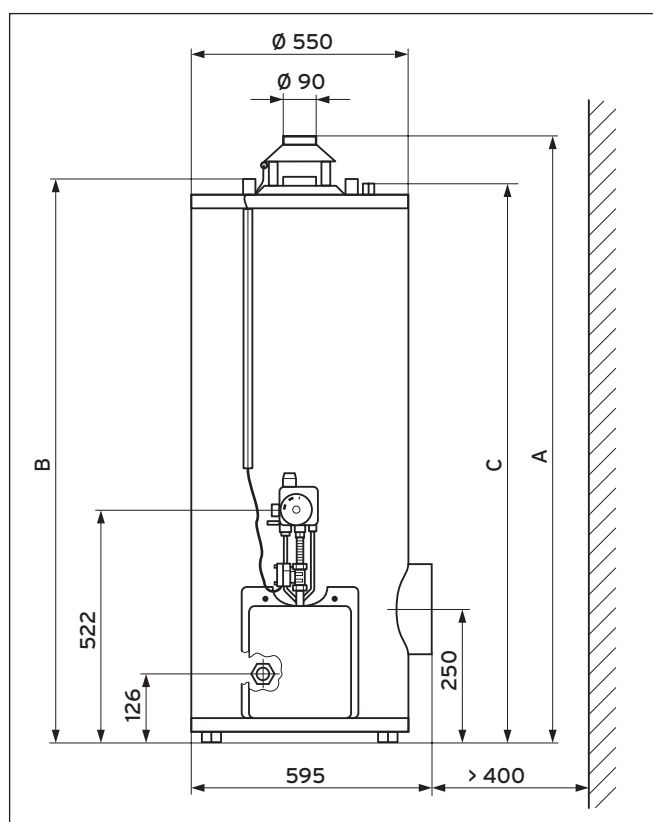
5.1 Préalable

Si l'appareil présente des dommages, vous devez alerter immédiatement le fournisseur, avant même de procéder au raccordement.

L'installation et la mise en fonctionnement initiale ne peuvent être effectuées que par un installateur agréé. Celle-ci doit veiller au respect des normes et directives applicables.

- Avant l'installation, assurez-vous que les données qui figurent sur la plaque signalétique, et plus particulièrement le type de gaz, concordent bien avec la configuration sur place.

5.2 Dimensions



5.1 Dimensions (en mm)

AQGAS	Cote		
	A	B	C
AQGAS 130	1195	1071	1057
AQGAS 160	1368	1244	1230
AQGAS 190	1533	1409	1395

5.1 Dimensions (en mm)

5.3 Montage

5.3.1 Contrôle de l'emplacement

Il est impératif que l'air de combustion alimentant l'appareil soit techniquement exempt de substances chimiques telles que le fluor, le chlore ou le soufre. Les aérosols, solvants, détergents, peintures ainsi que les colles etc. contiennent ce type de substances. Dans des conditions défavorables, celles-ci peuvent provoquer un phénomène de corrosion (notamment dans le circuit des gaz de combustion) pendant le fonctionnement de l'appareil. Les dimensions de la pièce, de même que les dispositifs d'aération et de ventilation, doivent être conformes aux directives applicables. Tenez compte du poids total du boiler AQGAS (→ chap. 10) pour la mise en place. Le boiler doit être posé sur une surface parfaitement plane.

5.3.2 Pose

- Pour plus de commodité, placez l'appareil à proximité d'une cheminée des gaz de combustion, de sorte
 - que les raccords d'eau chaude et d'eau froide soient orientés vers le mur du local.
 - qu'il y ait suffisamment d'espace pour le démontage et le remontage du brûleur et de l'anode de protection au cours de la maintenance.
 - que les éléments de robinetterie soient aisément accessibles.
 - qu'il y ait un espace d'au moins 400 mm entre le côté droit du boiler et le mur, afin de pouvoir nettoyer la cuve interne en passant par le flasque de nettoyage.

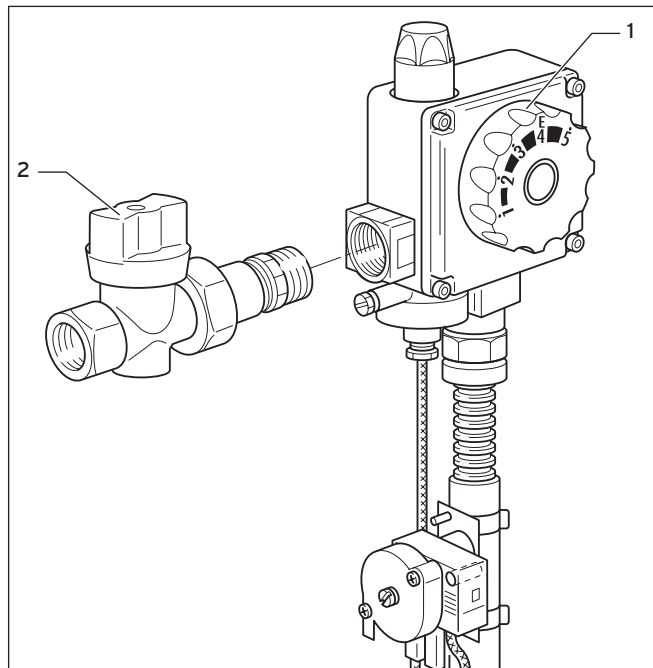
5.3.3 Mise à niveau

- Mettez le boiler à niveau en utilisant les pieds réglables.

5 Installation

5.4 Raccordement de la conduite de gaz

- Déterminez le diamètre de tube pour le raccordement du boiler à gaz conformément aux directives en vigueur sur le plan local.



5.2 Raccordement du gaz



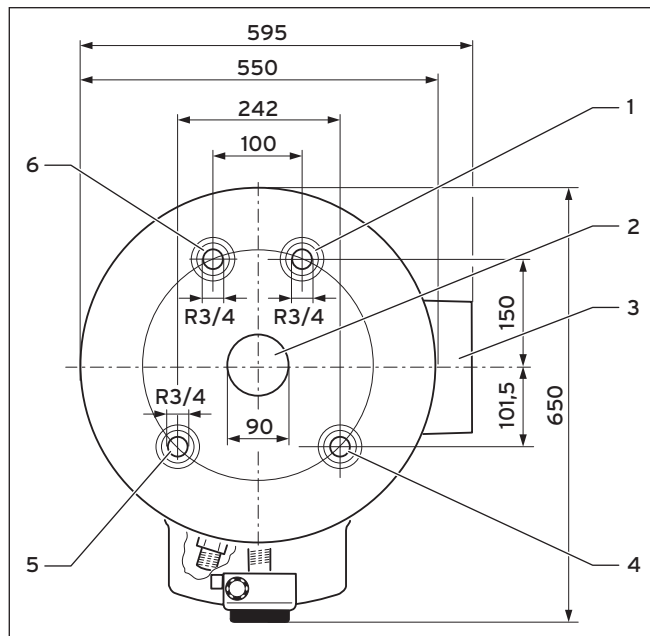
Attention !

Dysfonctionnement en cas d'encrassement !
Les corps étrangers présents dans la robinetterie de gaz, tels que les salissures, résidus d'usinage ou de produit d'étanchéité, risquent de provoquer des défaillances.

- Nettoyez soigneusement la conduite de gaz par soufflage avant de procéder au raccordement de l'appareil, de sorte que d'éventuels corps étrangers ne puissent pas parvenir dans le sélecteur de température (1) !

- Montez un robinet d'arrêt du gaz (2) au niveau de la conduite de raccordement du gaz.
- Assurez-vous que les raccords sont bien étanches.

5.5 Raccordement des conduites d'eau



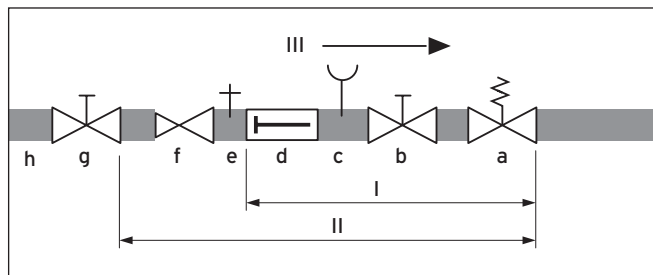
5.3 Raccordement hydraulique

- 1 Raccord d'eau froide R3/4 (bague bleue)
- 2 Coupe-tirage antirefouleur
- 3 Orifice de nettoyage
- 4 Anode de protection en magnésium
- 5 Raccord de circulation R3/4 (bague noire)
- 6 Raccord d'eau chaude R3/4 (bague rouge)

Le boiler peut être raccordé avec tous les accessoires d'installation conformes à la norme DIN 1988.

Pour le raccordement hydraulique, il est possible d'utiliser des tubes en acier ou en cuivre. Les tubes synthétiques ne peuvent être utilisés que pour l'eau froide, et jusqu'au groupe de sécurité. Pour le montage du raccordement d'eau froide, procédez comme suit :

- Contrôlez et rincez l'ensemble du réseau d'eau à raccorder.



5.4 Groupes de sécurité

- I Groupe de sécurité Bulex DN 20 sans réducteur de pression
- II Groupe de sécurité Bulex DN 20 avec réducteur de pression
- III Sens d'écoulement

- a Soupape de sécurité à membrane
- b Robinet d'arrêt d'eau froide
- c Manchon de raccordement pour manomètre
- d Clapet antiretour
- e Raccord de contrôle
- f Réducteur de pression
- g Robinet d'arrêt d'eau froide
- h Conduite d'eau froide de l'habitation

- Installez la conduite d'eau froide avec les groupes de sécurité requis et raccordez-la au niveau du raccord (1) :
 - Pression d'eau inférieure à 4,8 bar sur le lieu d'installation :
Utilisez un groupe de sécurité DN 20 homologué et contrôlé, sans réducteur de pression (I), pour AQGAS 130, 160 et 190
 - Pression d'eau supérieure à 4,8 bar sur le lieu d'installation :
Utilisez un groupe de sécurité DN 20 homologué et contrôlé, avec réducteur de pression (II), pour AQGAS 130, 160 et 190
- Installez la conduite d'eau chaude, puis raccordez-la au niveau du raccord (6).
- Installez une conduite de circulation si nécessaire, puis raccordez-la au niveau du raccord (5).
- Placez la soupape de sécurité à un endroit aisément accessible, de sorte qu'elle puisse être ventilée en cours de fonctionnement. Si possible, placez-la au-dessus du boiler. Positionnez la soupape de sécurité de sorte qu'elle ne présente de danger pour personne en cas de déclenchement et d'émission d'eau ou de vapeur chaude.

La conduite d'écoulement doit être de même dimension que l'orifice de sortie de la soupape de sécurité. Elle ne doit pas comporter plus de deux coudes, ni faire plus de 2 m. Elle doit rester dégagée et visible en permanence.



Une conduite de circulation entraîne des déperditions et ne doit donc être utilisée qu'en présence d'un réseau d'eau chaude très étendu. Si une conduite de circulation est nécessaire, elle doit être équipée d'un programmeur, conformément à la législation relative aux installations de chauffage.



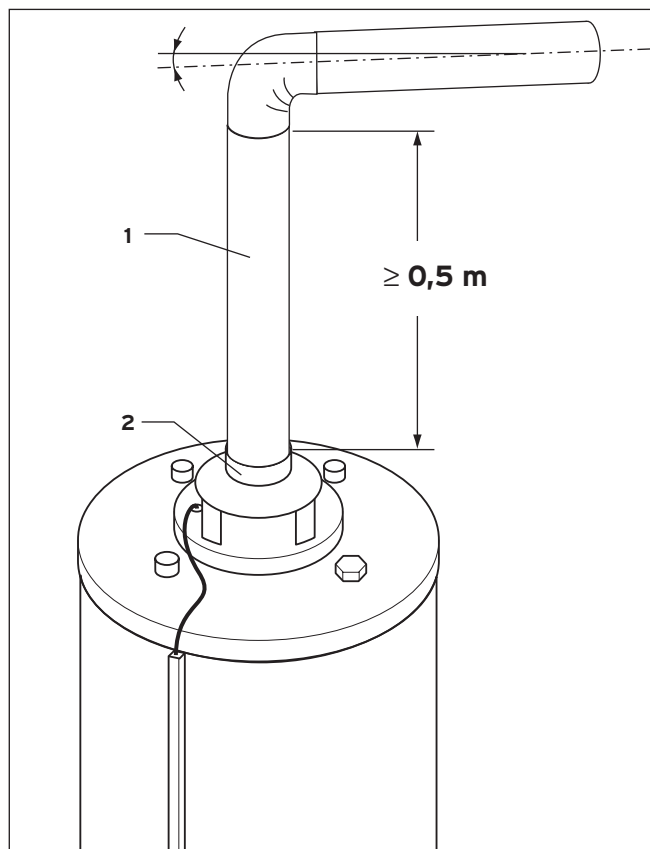
Il ne doit pas y avoir de dispositif d'arrêt entre la soupape de sécurité à membrane et le boiler.

5.6 Raccordement du tube des gaz de combustion



Danger !
Risque d'intoxication et de dysfonctionnement en cas de pose inadéquate du tube des gaz de combustion !
 Le tube des gaz de combustion ne doit pas dépasser de la cheminée. Sinon, il risque de ne pas y avoir suffisamment de tirage pour les gaz de combustion.
 ➤ Assurez-vous que le tube des gaz de combustion ne dépasse pas de la cheminée.

Conformez-vous aux directives locales en vigueur pour le montage du raccord des gaz de combustion. Assurez-vous d'un tirage suffisant pour les gaz de combustion, en veillant au bon dimensionnement et au bon positionnement du conduit dans la cheminée. C'est une précaution indispensable, car l'AQGAS de Bulex présente un rendement élevé dans un souci d'économies d'énergie.



5.5 Raccordement des gaz de combustion

5 Installation



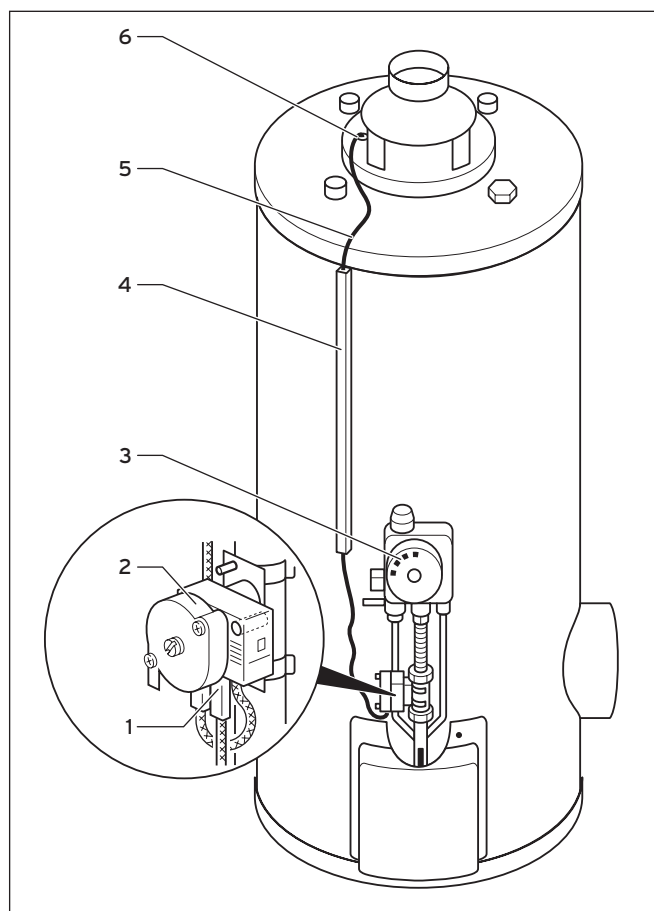
Avant de procéder au raccordement au niveau de la cheminée, vérifiez celle-ci.

- Placez le tube des gaz de combustion (1) (Ø 90 mm) dans le manchon du coupe-tirage antirefouleur (2).

Le tube des gaz de combustion doit présenter une section verticale ascendante d'au moins 0,5 m avant un coude.

- Placez le tube de combustion avec une pente ascendante en direction de la cheminée.

5.7 Montage du capteur des gaz de combustion



5.6 Montage du capteur des gaz de combustion

Le capteur des gaz de combustion se compose des éléments suivants :

- Limiteur de température (2)
- Sécurité thermique (1)
- Goulotte (4)
- Sonde de température (6)

Pour monter le capteur des gaz de combustion, procédez de la manière suivante :

- Insérez le tube capillaire (5) dans la goulotte (4) avec un mouvement de rotation (faites attention à ne pas plier le tube).

- Placez le limiteur de température (2) sur le tube de connexion, sous le sélecteur de température (3) et fixez-le avec le collier.
- Placez la sécurité thermique (1) sur le limiteur de température (2).

5.8 Procédure en cas de défaillance du capteur des gaz de combustion

Le capteur des gaz de combustion est équipé d'une sonde de température située dans le coupe-tirage antirefouleur, afin de mesurer et surveiller la température des gaz de combustion. En cas de défaillance ponctuelle, la remise en marche s'effectue de la façon suivante :

- Mettez le bouton de commande en position "Arrêt" ● (→ fig. 4.3, rep. 1).
- Appuyez sur le bouton de déverrouillage (→ fig. 4.3, rep. 4).
- Effectuez la mise en fonctionnement de l'appareil conformément à la procédure indiquée.

En cas de défaillance répétée, vérifiez l'installation des gaz de combustion, l'alimentation en air de combustion et la bonne évacuation des gaz de combustion.



Le dispositif de surveillance des gaz de combustion ne doit surtout pas être désactivé.

5.9 Restauration du fonctionnement de l'appareil



Attention !
Dysfonctionnement en cas de type de gaz incorrect !

- Comparez les indications relatives au type de gaz réglé qui figurent sur la plaque signalétique au type de gaz disponible sur le lieu d'installation. Il n'est pas nécessaire de contrôler la quantité de gaz. Le réglage est basé sur la teneur en CO₂ des gaz de combustion.

- Vérifiez que le modèle de l'appareil est bien compatible avec le type de gaz disponible sur place.
- Si le modèle de l'appareil ne concorde pas avec la famille ou le type de gaz disponible sur place, contactez Bulex Services.

Normalement, il n'est pas nécessaire de procéder au réglage du gaz.

Si nécessaire, vous pouvez vous assurer que le réglage est correct en suivant les instructions du chapitre "Contrôle du réglage du gaz".



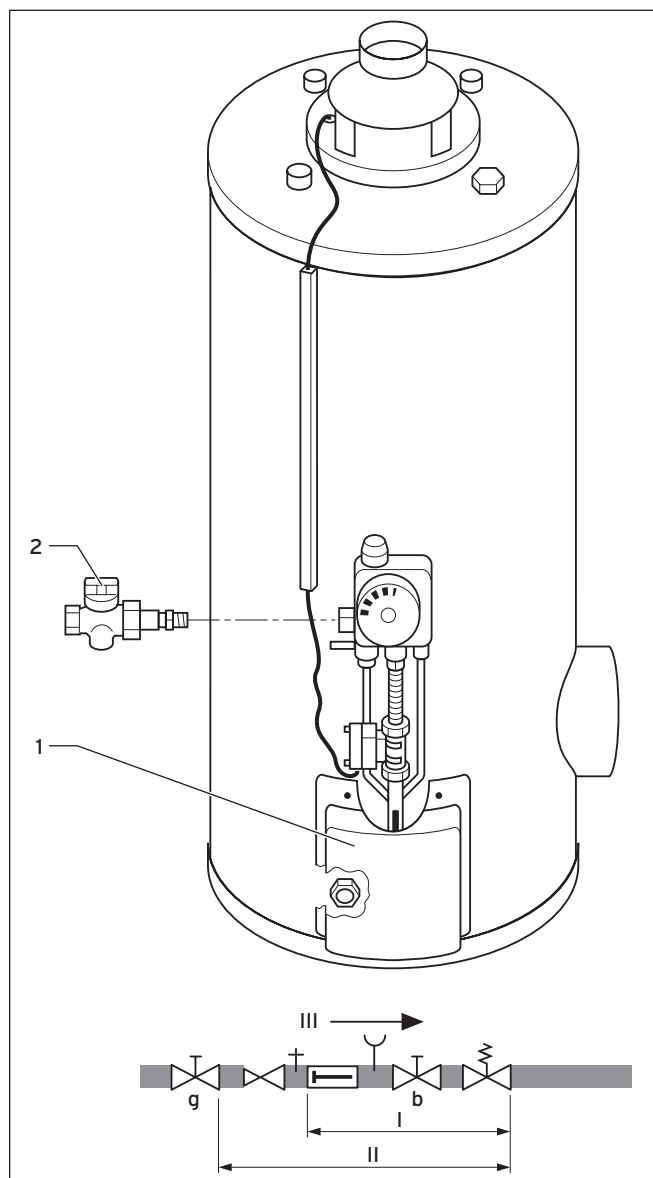
Comparez les données qui figurent sur la plaque signalétique et la configuration gaz disponible sur place (type de gaz et indice Wobbe). Adressez-vous à la compagnie du gaz pour plus d'informations.



Attention !

➤ Il est strictement interdit de procéder à un réglage ou une adaptation au circuit gaz de l'appareil.

➤ Vérifiez que le modèle de l'appareil est bien compatible avec le type de gaz disponible sur place



5.7 Mise en fonctionnement

Légende

- I Groupe de sécurité Bulex DN 20 sans réducteur de pression
- II Groupe de sécurité Bulex DN 20 avec réducteur de pression
- III Sens d'écoulement

- 1 Capot de protection
- 2 Robinet d'arrêt du gaz

- b Robinet d'arrêt
- g Robinet d'arrêt d'eau froide

- Montez le capot de protection devant l'ouverture du brûleur (1).
- Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz (2).
- Ouvrez les robinets d'arrêt (b et g).
- Remplissez le boiler d'eau.
- Effectuez la mise en fonctionnement de l'appareil conformément à la procédure indiquée.

6 Réglage du gaz



Attention !

- Il est strictement interdit de procéder à un réglage ou une adaptation au circuit gaz de l'appareil.

6.1 Procédure de changement de gaz

L'appareil est réglé d'usine sur le gaz naturel E+.
Il n'est pas nécessaire d'effectuer un réglage du gaz par la suite.

Le tableau suivant indique les plages d'indice Wobbe et l'éventuelle nécessité d'un changement :

	2e famille de gaz		3e famille de gaz	
	Gaz naturel H		Gaz Propane 3+	
Pression de raccordement [mbar]	20		28-30	37
Indice Wobbe W_s [MJ/m ³]	45,66 - 54,76		-	-
Changement	Réglage d'usine		Réglage d'usine	-

6.1 Réglage du gaz

6.2 Contrôle de la pression de raccordement dynamique



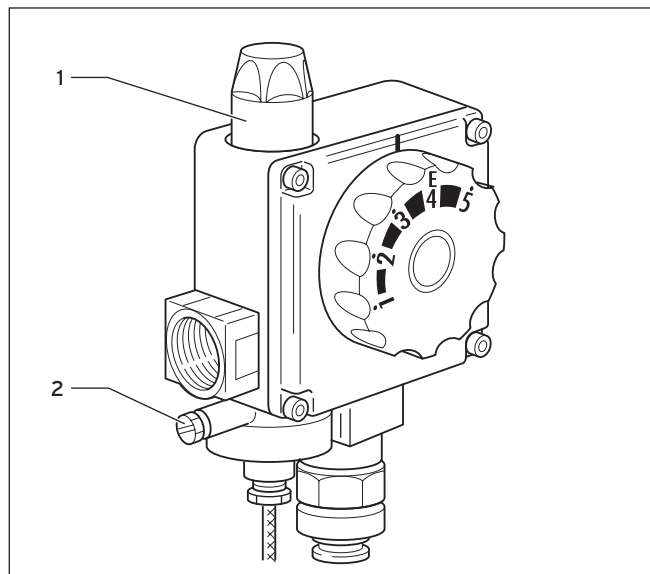
Danger !

Danger de mort en cas de dysfonctionnement de l'appareil à cause d'une pression de raccordement inadéquate !

Gaz naturel :

Il est interdit de procéder au moindre réglage si la pression de raccordement n'est pas comprise dans une plage de 18 hPa/mbar à 33 hPa/mbar !

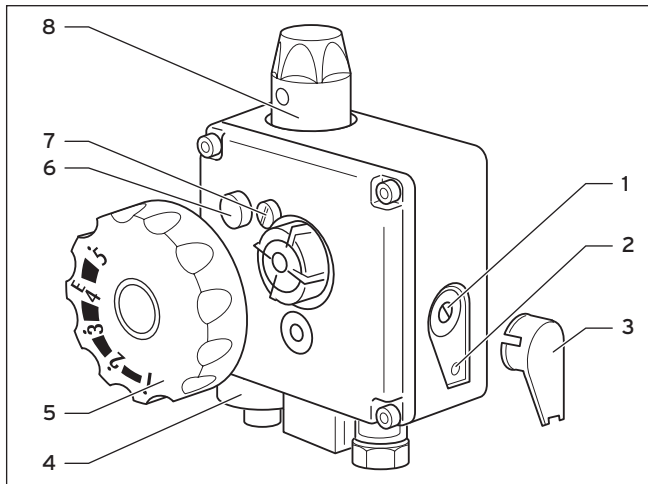
- Si la pression de raccordement ne se situe pas dans la plage admissible, éteignez l'appareil.
- Avertissez la compagnie du gaz.



6.1 Contrôle de la pression de raccordement dynamique

- Fermez le robinet d'arrêt du gaz.
- Dévissez la vis d'étanchéité du manchon de mesure (2) de la pression de raccordement.
- Raccordez le manomètre à tube en U sur le manchon de mesure (2) de la pression de raccordement.
- Ouvrez le robinet d'arrêt du gaz.
- Mettez le boiler en marche.
- Mesurez la pression de raccordement dynamique.
Plage de pression admissible :
 - 17 à 25 mbar/hPa pour le gaz naturel
- Mettez le bouton de commande (1) en position "Arrêt".
- Fermez le robinet d'arrêt du gaz.
- Retirez le manomètre à tube en U.
- Revissez la vis d'étanchéité du manchon de mesure (2) de la pression de raccordement de sorte que le gaz ne puisse pas s'échapper.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite.
- Effectuez la mise en fonctionnement du boiler.

6.3 Réglage de la veilleuse



6.2 Réglage de la veilleuse

Légende

- 1 Manchon de mesure de la pression aux injecteurs
- 2 Vis de réglage du gaz d'allumage
- 3 Capuchon de protection
- 4 Manchon de mesure de la pression de raccordement
- 5 Sélecteur de température
- 6 Vis de blocage du régulateur de pression
- 7 Vis de réglage de la pression aux injecteurs
- 8 Bouton de commande

Vous pouvez observer la veilleuse à travers l'ouverture du capot de protection. La flamme doit être homogène et arriver au niveau de la moitié supérieure du thermocouple. Si ce n'est pas le cas, il faut retirer le capuchon de protection (3) et jouer sur la position de la vis de réglage du gaz d'allumage (2) (réglage de consigne : pas de restriction) :



Si vous tournez la vis dans le sens horaire, la veilleuse diminue.
Si vous tournez dans le sens antihoraire, la veilleuse grossit.

6 Réglage du gaz

6.4 Contrôle du réglage du gaz naturel (méthode volumétrique)

- > Le boiler AQGAS étant monté en température, faites couler de l'eau chaude pour faire baisser la température du boiler.
- > Mettez l'appareil en marche.
- > Mettez le sélecteur de température en position "E" (→ fig. 6.2, rep. 5).
- > Éteignez tous les autres appareils à gaz qui sont raccordés sur le même compteur.
- > Relevez le débit du compteur à gaz en l/min (si possible, effectuez la mesure avec un chronomètre).

- > Comparez le débit que vous avez relevé aux valeurs de consigne (→ tab. 6.2).

Si l'écart est inférieur à $\pm 10\%$, aucune mesure n'est nécessaire.

Si l'écart est supérieur à $\pm 10\%$, contrôlez l'étrangleur et les injecteurs du brûleur (→ tab. 6.2).

- > Demandez conseil à Bulex Services si le contrôle ne révèle aucune irrégularité et que la compagnie de gaz compétente confirme qu'il n'y a pas de problème d'approvisionnement en gaz.

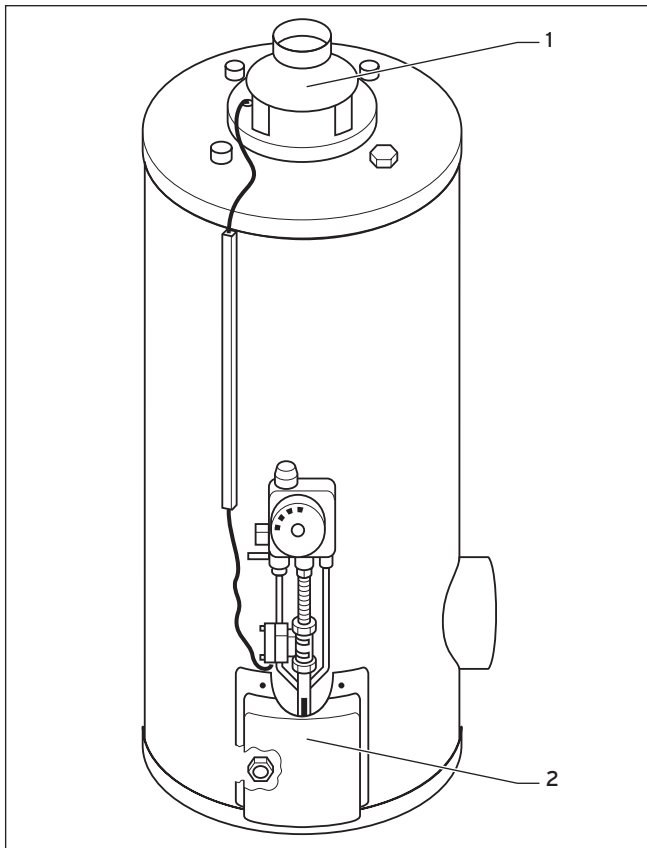
2ième famille de gaz : gaz naturel du groupe 2 E+ ; réglage d'usine $W_s = 50,72 \text{ MJ/m}^3$, $H_i = 34,02 \text{ MJ/m}^3$						
AQGAS	Charge thermique nominale [kW]	Injecteur de brûleur principal		Injecteur de veilleuse	Débit de gaz [l/min]	Pression aux injecteurs [hPa/mbar]
		Nombre	Marquage*	Marquage		
AQGAS 130N	7,0	3	138	25	12,5	10,6
AQGAS 160N	8,0	3	150	25	14,2	12,4
AQGAS 190N	9,0	3	155	25	16,0	11,8

3ième famille de gaz : gaz propane du groupe 3; G30: 28-30 hPa/mbar (Réglage d'usine); G31: 37 hPa/mbar (Réglage d'usine)					
AQGAS	Injecteur de brûleur principal		Injecteur de veilleuse	Diamètre alésage	Diamètre alésage
	Nombre	Marquage*	Marquage	[mm]	[mm]
AQGAS 130L	3	81	18	0,81	0,18
AQGAS 160L	3	88	18	0,88	0,18
AQGAS 190L	3	88	18	0,88	0,18

6.2 Familles de gaz

- * Les injecteurs portent un marquage avec les valeurs qui figurent dans le tableau. Ce marquage correspond au diamètre de l'alésage multiplié par 100.

6.5 Contrôle du fonctionnement



6.3 Test de fonctionnement

- Le boiler AQGAS étant monté en température, faites couler de l'eau chaude pour faire baisser la température du boiler.
- Mettez le boiler en marche (→ chap. 4).
- Vérifiez l'étanchéité au gaz du boiler.
- Vérifiez que l'évacuation des gaz de combustion s'effectue correctement au niveau du coupe-tirage antirefouleur (1) et de la sortie de gaz de la chambre de combustion, sous le capot de protection (2).
- Vérifiez l'interallumage et la régularité de la flamme du brûleur.
- Vérifiez que la veilleuse est bien réglée.
- Vérifiez qu'il n'y a pas de fuite d'eau dans l'installation.
- Montrez au client comment utiliser l'appareil.
- Signalez au client que toute modification du bâtiment susceptible d'avoir une incidence sur l'alimentation en air de combustion nécessite un nouveau test de fonctionnement effectué par un professionnel.
- Recommandez-lui de conclure un contrat d'inspection/de maintenance.

7 Inspection/maintenance

Une inspection annuelle effectuée par un professionnel est indispensable pour garantir une disponibilité et une sécurité d'utilisation durables, une grande fiabilité et une longue durée de vie du boiler AQQAS.

La maintenance sera effectuée en fonction des besoins et de l'état d'encrassement constatés au cours de l'inspection, mais tous les 5 ans au minimum.



Danger !

Risque de blessures et de dommages matériels en cas de maintenance ou de réparation non conforme !

Une maintenance négligée ou non conforme peut altérer la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

- Ne tentez jamais de réaliser vous-même les travaux de maintenance ou de réparation de votre boiler.
- Confiez ces tâches à un installateur agréé ou à Bulex Services. Nous préconisons de conclure un contrat d'inspection/de maintenance.



Danger !

Risque d'intoxication ou d'explosion en cas de fuite de gaz !

- Fermez le robinet d'arrêt du gaz avant de procéder aux travaux de maintenance.

Approvisionnement en pièces de rechange

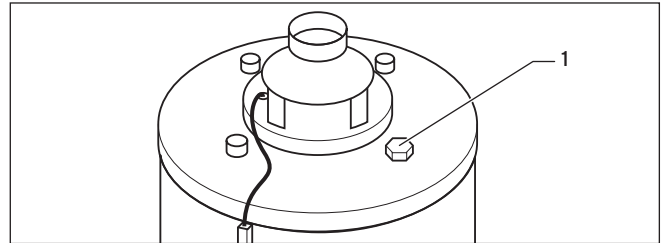
Les pièces d'origine de l'appareil ont été homologuées dans le cadre de la certification de conformité CE. Si vous utilisez des pièces de rechange autres que les pièces de rechange d'origine Bulex homologuées, l'appareil ne sera plus conforme CE. C'est pourquoi nous recommandons expressément d'utiliser des pièces de rechange d'origine Bulex.

Pour des informations sur les pièces de rechange d'origine Bulex disponibles, reportez-vous aux coordonnées qui figurent au verso.

- Si la maintenance ou la réparation nécessite des pièces de rechange, utilisez exclusivement des pièces de rechange d'origine Bulex.

7.1 Contrôle de l'anode de protection

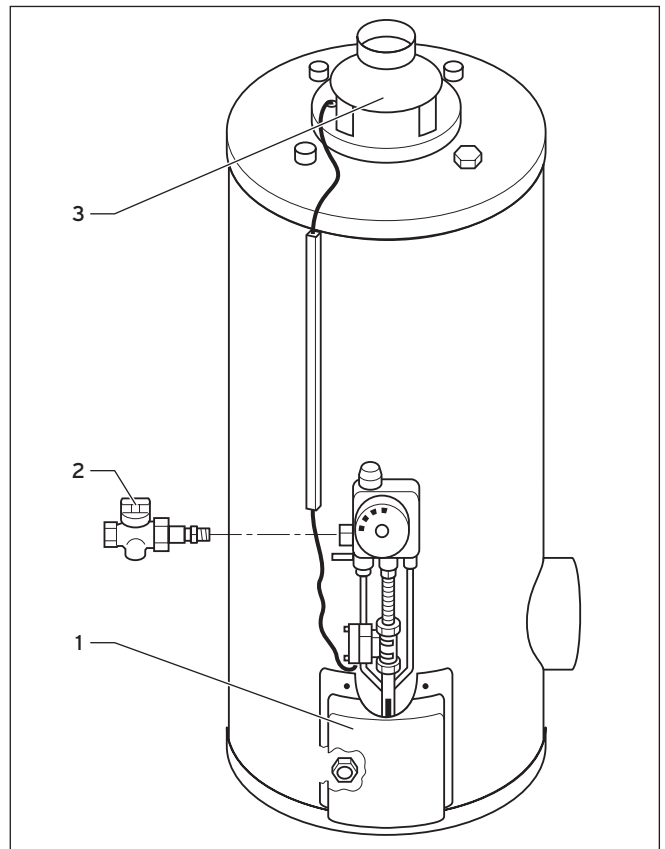
L'anode de protection en magnésium a une durée de vie d'environ 5 ans. Elle doit être contrôlée une fois par an dans la mesure du possible.



7.1 Contrôle de l'anode de protection en magnésium

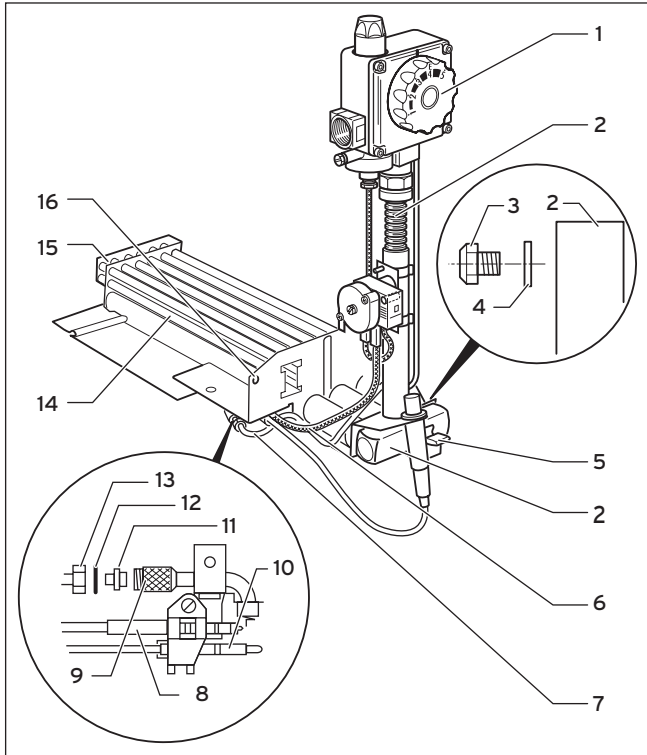
- Fermez les robinets d'arrêt d'eau froide.
- Dévissez l'anode de protection en magnésium (1). L'anode doit faire au moins 12 mm de diamètre et présenter une surface suffisamment uniforme. Si nécessaire, remplacez-la par une anode de protection en magnésium d'origine.
- Mettez le boiler en marche (→ chap. 5).

7.2 Nettoyage du brûleur et du coupe-tirage antirefouleur



7.2 Opérations préalables au démontage du brûleur

- Fermez le robinet d'arrêt du gaz (2).
- Retirez le capot de protection (1).



7.3 Démontage du brûleur et de la veilleuse, remplacement des injecteurs du brûleur et de la veilleuse

Légende

- 1 Sélecteur de température
- 2 Tuyau répartiteur de gaz
- 3 Injecteur du brûleur principal
- 4 Joint
- 5 Agrafe
- 6 Thermocouple
- 7 Tube de gaz de la veilleuse
- 8 Électrode d'allumage
- 9 Veilleuse
- 10 Thermocouple
- 11 Injecteur de veilleuse
- 12 Joint
- 13 Tube de gaz de la veilleuse
- 14 Barres en céramique
- 15 Fixation
- 16 Fixation du brûleur

- Débranchez les raccordements du thermocouple (→ fig. 7.3), rep. 6) et du tube de gaz de la veilleuse (→ fig. 7.3), rep. 7) au niveau de l'élément de réglage multiple avec sélecteur de température (→ tab. 7.3), rep. 1).
- Placez l'agrafe (→ fig. 7.3), rep. 5) du tuyau répartiteur de gaz (→ fig. 7.3), rep. 2) sur le côté.
- Dévissez les deux vis de fixation du brûleur (→ fig. 7.3), rep. 16).
- Sortez le brûleur dans son ensemble, en le tirant vers l'avant.
- Enlevez le coupe-tirage antirefouleur (→ fig. 7.2), rep. 3.
- Enlevez la chicane des gaz de combustion.
- Nettoyez le brûleur, la chicane des gaz de combustion et la chambre de combustion.

- Nettoyez le filtre d'air primaire de la veilleuse (→ fig. 7.3), rep. 9).



Faites attention à ce que le tube de gaz d'allumage s'engage bien dans la rainure de la plaque du brûleur (dispositif antirotation).

- Dévissez l'injecteur du brûleur principal (2) du tuyau répartiteur de gaz (3).
- Enlevez le joint (4) et remplacez-le par un joint neuf.
- Revissez l'injecteur du brûleur principal ; veillez à ce qu'il soit correctement fixé.
- Remontez le sous-groupe, puis replacez-le dans l'appareil.
- Veillez tout particulièrement aux points suivants :

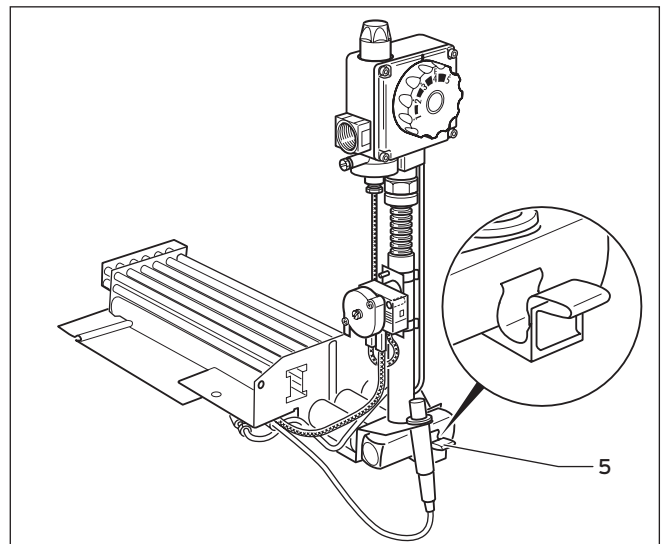


Danger !

Danger de mort en cas d'erreur de remontage après nettoyage du brûleur !

Si le brûleur n'est pas correctement remonté après nettoyage, il peut y avoir des fuites de gaz, et donc des risques d'intoxication mortelle. Il peut aussi y avoir des risques d'explosion.

- Remontez soigneusement le brûleur avec tous les joints et éléments de fixation, puis replacez-le dans l'appareil.
- Faites bien attention à l'agrafe du tuyau répartiteur de gaz, qui doit se trouver exactement dans la position indiquée (→ fig. 7.4).

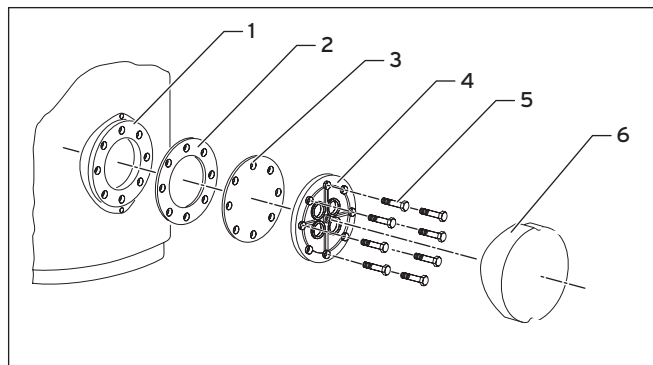


7.4 Mise en place de l'agrafe dans le tuyau répartiteur de gaz

- Montez l'agrafe (rep. 5 de la (→ fig. 7.3)) exactement comme indiqué (→ fig. 7.4).
- Vérifiez que le sous-ensemble est bien étanche au gaz.

7.3 Nettoyage de la cuve interne

Soyez attentif à l'hygiène des appareils et produits de nettoyage utilisés, car les interventions de nettoyage de la cuve interne du boiler s'effectuent dans une zone dédiée à l'eau potable.



7.5 Ouverture et fermeture du flasque de nettoyage

Légende

- 1 Flasque
- 2 Joint
- 3 Plaque de protection
- 4 Couvercle du flasque
- 5 Vis du flasque
- 6 Capuchon de protection

- Fermez les robinets d'arrêt d'eau froide et vidangez le boiler par le biais de la vanne de vidange.
- Ouvrez le flasque de nettoyage : pour cela, retirez le capuchon de protection (6) avec son isolation. Dévissez les huit vis du flasque (5), puis retirez le couvercle du flasque (4) et la plaque de protection (3) ainsi que le joint (2) du flasque (1).



Attention !
Risques de dommages matériels en cas de corrosion !
Tout dommage au niveau de l'émaillage provoquera un phénomène de corrosion de la cuve interne.

- Lors des interventions de réparation, veillez à n'endommager ni l'émaillage, ni des composants de la cuve.

- Nettoyez la cuve interne au jet d'eau. Si nécessaire, utilisez un outil adapté (racleur en bois ou en plastique par ex.) pour déloger les dépôts et les évacuer par rinçage.



Attention !
Risques de dommages matériels en cas de fuite d'eau !

Si les raccords à vis ne sont pas suffisamment serrés, il peut y avoir des fuites.

- Remplacez correctement le couvercle du flasque une fois la maintenance terminée. Veillez à bien serrer les vis du flasque en croix, à un couple d'environ 50 N/m.
- Remplissez l'appareil et vérifiez qu'il n'y a pas de fuite au niveau du flasque.
- S'il y a une fuite d'eau au niveau du flasque alors qu'il a été correctement serré, changez le joint.

- Procédez dans l'ordre inverse du démontage pour remettre les éléments en place.
- Remettez le boiler en marche conformément au chapitre 5.

7.4 Test de fonctionnement

- Après l'inspection, effectuez un test de fonctionnement de l'appareil et du groupe de sécurité.
- Contrôlez le réglage du gaz (→ chap. 6).
- Effectuez un test de fonctionnement.

8 Recyclage et mise au rebut

Votre AQGAS Bulex se compose principalement de matériaux recyclables, tout comme son emballage de transport.

Appareil

Votre AQGAS Bulex et ses accessoires ne font pas partie des déchets ménagers.

- Veillez à ce que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires soient mis au rebut conformément aux prescriptions en vigueur.

Emballage

- Veuillez confier la mise au rebut de l'emballage de transport à l'installateur agréé qui a installé l'appareil.
-

9 Garantie et service après-vente

9.1 Conditions de garantie

La période de garantie des produits Bulex s'élève à 2 ans omnium contre tous les défauts de matériaux et les défauts de construction à partir de la date de facturation.

La garantie est d'application pour autant que les conditions suivantes soient remplies :

1. L'appareil doit être installé par un professionnel qualifié qui, sous son entière responsabilité, aura veillé à respecter les normes et réglementations en vigueur pour son installation.
2. Seuls les techniciens de Bulex Services sont habilités à effectuer les réparations ou les modifications apportées à un appareil au cours de la période de garantie afin que celle-ci reste d'application. Si d'aventure une pièce non d'origine devait être montée dans un de nos appareils, la garantie Bulex se verait automatiquement annulée.
3. Afin que la garantie puisse prendre effet, la fiche de garantie dûment complète, signée et affranchie doit nous être retournée au plus tard quinze jours après l'installation !

La garantie n'est pas d'application si le mauvais fonctionnement de l'appareil serait provoqué par un mauvais réglage, par l'utilisation d'une énergie non adéquate, par une installation mal conçue ou défectueuse, par le non-respect des instructions de montage jointes à l'appareil, par une infraction aux normes relatives aux directives d'installation, de types de locaux ou de ventilation, par négligence, par surcharge, par les conséquences du gel ou de toute usure normale ou pour tout acte dit de force majeure.

Dans tel cas, il y aura facturation de nos prestations et des pièces fournies. Toute facturation établie selon les conditions générales du service d'entretien est toujours adressée à la personne qui a demandé l'intervention ou/et à la personne chez qui le travail a été effectué sauf accord au préalable et par écrit d'un tiers (par ex. locataire, propriétaire, syndic...)

qui accepte explicitement de prendre cette facture à sa charge.

Le montant de la facture devra être acquitté au grand comptant au technicien de Bulex Services qui aura effectué la prestation. La mise en application de la garantie exclut tout paiement de dommages et intérêts pour tout préjudice généralement quelconque. Pour tout litige, sont seuls compétents les tribunaux du district du siège social de notre société. Pour garantir le bon fonctionnement des appareils Bulex sur long terme, et pour ne pas changer la situation autorisée, il faut utiliser lors d'entretiens et dépannages uniquement des pièces détachées de la marque Bulex.

9.2 Service après-vente

Nettoyé et bien réglé, votre appareil consommera moins et durera plus longtemps. Un entretien régulier de l'appareil par un professionnel qualifié est indispensable au bon fonctionnement de l'installation. Il permet d'allonger la durée de vie de l'appareil, de réduire sa consommation d'énergie.

- Sur le site www.bulex.be
- Bulex Services

10 Caractéristiques techniques

10 Caractéristiques techniques

AQGAS	130	160	190	Unité
Puissance calorifique nominale P_n	6,30	7,25	8,20	kW
Charge thermique nominale Q_n rapportée à la valeur calorifique H_i (H_u)	7,00	8,00	8,5	kW
Capacité nominale V_s	130	160	188	l
Indice de puissance de préparation d'eau chaude N_L	1,0	1,5	1,8	.
Débit continu de préparation d'eau chaude	155	178	202	l/h
Débit gaz naturel	0,8	0,9	0,95	m ³ /h
Pression de raccordement (pression dynamique) pour	- gaz naturel - gaz propane	20 28-30 / 37		hPa/mbar hPa/mbar
Raccord de gaz	Rp 1/2			pouce
Débit massique des gaz de combustion	19	21	24	kg/h
Température des gaz de combustion	120	145	145	°C
Tirage nécessaire	0,05			hPa/mbar
Raccord des gaz de combustion	90			Ø mm
Raccord hydraulique	R 3/4			pouce
Pression de service admissible	10			bar
Temps de chauffage pour $\Delta T = 50$ K	72	77	80	min
Poids à vide	72	80	87	kg
Poids total	202	240	275	kg
Groupes de sécurité recommandés par le fabricant	→ chap. 5			

10.1 Caractéristiques techniques



Référez-vous aux indications de la plaque signalétique.

BULEX

Chaussée de Mons, 1425
Bergensesteenweg, 1425
1070 Bruxelles - Brussel

www.bulex.be

Tél./ Tel. : 02 555 13 13
Fax : 02 555 13 14



Bulex[®]

Toujours à vos côtés